

Energies renouvelables : des coûts élevés pour EDF

[A LA UNE JOURNAL DES LECTEURS](#)

Publié le 27/04/2018 à 17h23. Mis à jour le 30/04/2018 par **Claude Dejoue, Gauriac (33)**.

Il aura fallu attendre la mise en place d'un nouveau plan pluriannuel de l'énergie (PPE) pour que la Cour des Comptes se penche sérieusement sur les coûts et avantages des énergies renouvelables.

Il faut bien avouer, qu'exploitant intelligemment les craintes du changement climatique, les anti-nucléaires ont su adroitement mettre en place un éco-business très lucratif qui ne répond aucunement aux objectifs fixés, à savoir : maîtrise de la facture énergétique et réduction des émissions de CO².

Pour ce qui est des coûts, trois chiffres suffiront à éclairer les béotiens que nous sommes. Celui auquel Edf est contraint de vendre l'électricité qu'il produit à ses concurrents au prix coutant : 42 € le MWh. Celui auquel il est contraint d'acheter le courant en provenance des EnR : 80 €. Celui enfin qui sert de base pour les négociations pour les parcs éoliens en mer : 130€ que le gouvernement voudrait parvenir à réduire .Eloquent non ! Quand on saura que pour 2018 (voir S-O du 24 avril) ce sont 5,2 milliards d'euros de soutiens injectés pour développer les énergies renouvelables on se demande si le mal n'est déjà pas trop profond et si l'on n'est pas déjà condamné à boire la coupe jusqu'à la lie.

Pour ce qui est de l'impact sur le climat, chacun sait qu'il est quasiment nul puisque l'électricité produite en France est à 98% sans émission de gaz à effet de serre. La réalité c'est que si ces subventions avaient été attribuées à des EnR destinées à la production de chaleur et non à l'éolien et au photovoltaïque, les effets sur le climat auraient été beaucoup plus importants..

In fine, que la Cour des comptes entende remettre tout à plat en ce domaine ne saurait gêner, que ceux qui entendaient profiter au de là du raisonnable de la réduction du programme nucléaire. Alors mieux vaut tard que jamais.